



**Philippe Leuba**  
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie et du sport

Office fédéral de la police (fedpol)  
Dr. Thomas Kräuchi  
Sous-directeur

Nussbaumstrasse 29

3003 Berne

Lausanne, le 10 octobre 2013

## **Etude stratégique sur l'identification électronique - réponse à la consultation informelle**

Monsieur le Sous-directeur,

Le Département de l'économie et du sport, en qualité d'autorité cantonale compétente pour l'établissement des documents d'identité, vous remercie de l'avoir consulté sur l'étude stratégique de la fedpol consacrée à l'identification électronique et vous communique, par la présente, sa prise de position sur les quatre variantes proposées. Vous trouvez ci-après les réponses aux neuf questions de la consultation informelle.

- 1. Remarques de fond.**
- 2. Approuvez-vous les objectifs du projet? Si tel n'est pas le cas, lesquels ne conviennent pas et pourquoi?**

Compte tenu de l'interaction avec d'autres pays de l'Europe et le fait d'être prochainement entouré de pays possédant tous une eID, la Suisse aurait tout à gagner à se mettre au même niveau et à adopter un projet semblable. C'est pourquoi nous approuvons entièrement les buts et objectifs présentés.

- 3. Selon vous, quelles caractéristiques une solution eID idéale pour la Suisse doit-elle présenter et quelles caractéristiques ne doit-elle en aucun cas avoir?**

De notre point de vue, cette nouvelle eID devrait se distinguer en premier lieu par sa simplicité de mise en œuvre et d'utilisation. A ce titre, elle doit pouvoir susciter un climat de confiance et de sécurité entre l'administré et les applications de l'Etat. L'expérience des votations sur l'adoption du passeport biométrique montre que l'emploi de données privées demeure un sujet délicat auquel il faut porter une attention particulière.

Il s'agirait également de veiller à ce que le moyen de commande et de distribution de l'eID soit transparent et compréhensible par tous.

Le choix devrait se porter en outre sur une solution qui soit évolutive, à l'épreuve du temps (durée de vie 20 ans environ), ainsi que reconnue sur le plan international.

Enfin, le coût de base de l'eID devrait rester inchangé (CHF 70.-) ou dans tous les cas ne pas atteindre les 25% maximum autorisés comme indiqué. L'éventualité de rajouter des options en sus dites « payantes » serait également une possibilité afin de préserver un prix raisonnable.

#### **4. Laquelle des quatre variantes proposées préférez-vous? Et pourquoi?**

Compte tenu des indications faites dans le rapport, la variante 2 semble la plus adaptée à la future eID et, surtout, la plus facile à mettre en œuvre.

Cette variante est celle qui s'apparente le plus, selon nos critères, aux attentes que nous pourrions avoir d'une future eID : elle répond aux aspects de simplicité, de coûts ainsi que d'offres cyberadministratives. Elle serait également basée sur l'utilisation de certaines fonctions disponibles sur la puce des passeports et titres de séjour électroniques aux normes UE.

L'un des avantages présenté dans la variante en question, est qu'elle est déjà en phase de test auprès de la Haute école spécialisée de Berne. De ce fait, il sera rapidement possible d'avoir un premier retour quant à la faisabilité et aux limites de ce choix.

#### **5. Quelles options ou sous-variantes envisagez-vous pour la variante de base et lesquelles avez-vous favorisées?**

En ce qui concerne d'éventuelles sous-variantes, permettre une utilisation anonyme en évitant ainsi une quelconque traçabilité de la carte dans certaines tâches pourrait constituer un atout majeur pour l'acceptation de ce projet par le public.

Dans le long terme, le développement permettant d'instaurer un vote en ligne complet serait un point important qui aurait l'avantage de faciliter l'accomplissement du devoir civique.

Il nous paraît également utile de considérer le développement des normes ECC (European Citizen Card) afin d'envisager un profil compatible pour la carte suisse si nécessaire.

#### **6. Quelles autres solutions vous semblent également appropriées?**

La variante 1 est très intéressante car la plus ouverte sur l'avenir. Dans son ensemble, elle apparaît comme la solution la plus évolutive. Cependant, il n'est pas certain que le public adhère à l'idée de laisser ses données traitées par des entreprises privées.

Malgré des avantages évidents (solution complète, disponible sur le marché, à jour techniquement, anonymat préservé), la variante 4 engendrerait vraisemblablement une trop forte dépendance par rapport à l'Allemagne et souffre d'importantes lourdeurs de gestion.

#### **7. Quelle solution ne voulez-vous en aucun cas voir réaliser et pourquoi?**

La variante 3, qui est déjà en place depuis quelques années dans d'autres pays d'Europe aura, d'ici 2017 déjà, des risques d'être obsolète. C'est pourquoi celle-ci reste la moins convaincante de toutes.

**8. A quel titre vous intéressez-vous à une solution eID:**

- a) en tant qu'utilisateur;**
- b) en tant que fournisseur de services d'identité (lesquels);**
- c) en tant que fournisseur potentiel de services utilisant l'identification électronique;**
- d) en tant que représentant d'une organisation (laquelle)?**

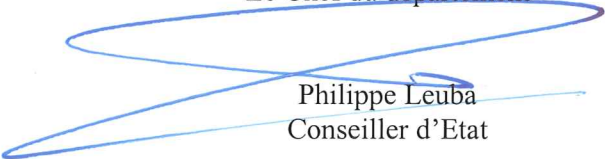
En tant que fournisseur de services d'identité : passeports biométriques, cartes d'identité et cartes pour étrangers.

**9. Autres remarques et précisions (par ex. inducteurs de coûts et risques)**

Le canton de Vaud tient à préserver la possibilité d'offrir à ses citoyens le choix d'établir une carte d'identité dans leur commune. De ce fait, une distribution par les communes doit aussi être envisagée à l'avenir, indépendamment de la variante choisie.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Sous-directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département



Philippe Leuba  
Conseiller d'Etat

**Copie**

- *Office des affaires extérieures, rue de la Paix 6, 1014 Lausanne*
- *Service de la population, Division état civil, naturalisations et documents d'identité, Caroline 2, 1014 Lausanne*
- *Secrétariat général du Département de la sécurité et de l'environnement, Place du Château 1, 1014 Lausanne*